



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE L'ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS

Office cantonal du registre du commerce

Fermeture exceptionnelle au public les 21 et 22 août 2023

En raison de travaux au sein des locaux, les guichets de l'Office cantonal du registre du commerce seront exceptionnellement fermés au public lundi 21 et mardi 22 août 2023. Durant ces deux jours, l'Office assurera néanmoins l'ensemble de ses services (hors prestations habituellement délivrées aux guichets) et restera atteignable par téléphone ou courriel.

L'Office cantonal du registre du commerce fermera exceptionnellement ses guichets au public lundi 21 et mardi 22 août 2023, pour permettre la pose d'un nouveau revêtement de sol au niveau de sa réception. Cette fermeture intervient dans le cadre d'importants travaux de réfection de l'ensemble des sols de l'Office, prévus par étapes jusqu'à la fin du mois de septembre prochain.

Pendant ces deux jours, aucune prestation ni aucun document ne seront ainsi délivrés sur place. Hors prestations habituellement réalisées aux guichets, l'Office assurera toutefois l'ensemble de ses services et restera atteignable par courriel ([info.rc\(at\)vd.ch](mailto:info.rc(at)vd.ch)) et/ou téléphone (021 557 81 21) durant ces deux jours.

Informations complémentaires

Situé à Moudon, l'Office cantonal du registre du commerce a principalement pour but de faire connaître les entreprises commerciales et les faits juridiques essentiels s'y rapportant, dans l'intérêt des tiers et d'une façon plus générale, du public. En particulier, l'inscription au registre du commerce doit permettre d'établir le régime des responsabilités.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire vaudois

Lausanne, le 08 août 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

OJV, Céline Rod, conseillère en communication, Ordre judiciaire vaudois, [presse.ojv\(at\)vd.ch](mailto:presse.ojv(at)vd.ch)